

Présentation du ministère à M. Clark au sujet de la santé numérique

Table des matières

Lettre de présentation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée.....	2
1. Bâtir sur des bases solides.....	4
2. Valeur pour les Ontariens.....	13
3. Ce qui a bien fonctionné et façons de l'améliorer.....	19
4. Placer les patients au cœur de la santé numérique.....	23
Annexe.....	29

Lettre de présentation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée

Le gouvernement de l'Ontario s'efforce de créer un système de santé mieux intégré et axé sur le patient par ses travaux décrits dans *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* et dans la *Loi donnant la priorité au patient* qu'il propose. La réussite dépendra des efforts acharnés de nos fournisseurs de soins de santé, des patients et des soignants, des planificateurs du système de santé et plus encore. La réussite dépendra également de l'efficacité avec laquelle nous pouvons partager l'information, communiquer et collaborer par des moyens modernes afin de mieux soutenir les patients et leurs familles. Nous savons que la technologie numérique occupera une place de premier plan dans cette transformation, un peu de la même façon qu'elle a modifié la façon dont les Ontariens réalisent leurs transactions bancaires, accèdent à d'autres genres de services gouvernementaux et communiquent avec les amis et les membres de la famille.

C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a entrepris, il y a plus de dix ans, d'investir dans la technologie de la santé numérique pour ainsi jeter les bases dont les fournisseurs de soins de santé ont besoin pour échanger l'information sur les patients de manière sûre, sécuritaire et privée. Nous réalisons maintenant la valeur de ces investissements, mais nous savons qu'il ne s'agit là que d'un début - pour tirer profit de la puissance véritable de la technologie numérique dans le système de santé, ainsi que pour modifier celui-ci de la façon dont on a modernisé d'autres parties de notre économie et la société. C'est également la raison pour laquelle mon ministère a entrepris de travailler il y a plus d'un an sur la Stratégie en matière de santé numérique.

La création d'une nouvelle stratégie repose sur une interprétation concrète et objective de ce que nous avons aujourd'hui, ainsi que sur des conseils d'expert sur la façon d'en tirer profit. J'ai demandé à Ed Clark, à titre de conseiller d'affaires et président du Conseil consultatif de la première ministre pour la gestion des actifs provinciaux, de me donner des conseils sur la façon de contribuer à l'ébauche de Stratégie en matière de santé numérique de mon ministère. Les pages suivantes apportent une touche importante aux travaux de M. Clark, démontrant de manière plus détaillée le point de vue de mon ministère en ce qui concerne l'état actuel de la santé numérique et de notre réflexion - le tout, basé sur des consultations menées auprès de plus de 850 cliniciens, chercheurs, patients et autres intervenants du système de santé - dans le but de déterminer la marche à suivre.

Les recommandations formulées par M. Clark seront déterminantes afin de peaufiner notre réflexion sur la Stratégie en matière de santé numérique. Au moment de recevoir

ses recommandations, j'entends publier un document d'orientation amélioré sur la stratégie afin de recueillir les commentaires des Ontariens. La discussion à laquelle nous participerons contribuera à préciser davantage notre stratégie, à définir l'orientation et à recueillir les commentaires dont nous avons besoin pour la mettre en œuvre. Je me réjouis de cette discussion et j'attends avec impatience de collaborer avec les Ontariens afin que notre système de santé compte parmi les mieux intégrés, les plus centrés sur le patient et les plus durables au monde.

1. Bâtir sur des bases solides

Messages-clés :

- L'Ontario possède un des systèmes de santé subventionnés par l'état parmi les plus importants au monde, alors que son budget annuel dépasse les 50 milliards de dollars. Nous nous efforçons de transformer notre système de santé afin de mieux l'intégrer et pour qu'il soit davantage centré sur le patient.
- La santé numérique –qui consiste à permettre l'accès à l'information importante dans le but d'améliorer les soins aux patients – représente un volet essentiel de nos efforts de transformation du système de santé et nous pouvons d'ores et déjà compter sur des bases solides.
- La santé numérique permet de réaliser bien des choses. Entre autres, elle aide les fournisseurs de soins de santé à gérer leurs pratiques de stockage et de partage des renseignements sur la santé des patients pour ainsi permettre aux fournisseurs de soins de santé de mieux communiquer entre eux.
- Presque tous les Ontariens qui ont fait appel au système de santé possèdent des dossiers stockés dans un format numérique.

En Ontario, le mandat du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (ci-après appelé le « ministère ») consiste à assurer la gérance du système de santé – en s'assurant qu'il est efficace et durable et qu'il répond aux besoins des patients et des citoyens. La province compte 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) jouant le rôle d'autorités sanitaires régionales qui planifient, régissent et financent la prestation de plusieurs des services de santé, comme les hôpitaux, les soins à domicile et les soins communautaires que les Ontariens utilisent sur une base quotidienne. Le ministère gère de manière plus directe certains services, comme les ambulances, la santé publique et les soins prodigués par les médecins.



Le système de santé de l'Ontario en chiffres

- ❖ Près de 14 millions de patients
- ❖ Au-delà de 29 000 médecins
- ❖ Plus de 150 000 infirmières
- ❖ 156 hôpitaux
- ❖ Environ 7 000 paramédicaux
- ❖ 14 CASC qui offrent des soins à domicile à 650 000 personnes
- ❖ Plus de 600 maisons de soins de longue durée comptant au-delà de 77 000 lits
- ❖ Plus de 500 organismes communautaires dans les domaines de la santé mentale et de la toxicomanie
- ❖ Au-delà de 3 800 médicaments couverts pour 3,5 millions de bénéficiaires du régime public d'assurance-médicaments
- ❖ 36 bureaux de santé publique
- ❖ 200 centres de santé communautaires
- ❖ 200 équipes de santé familiale
- ❖ 23 laboratoires communautaires actifs
- ❖ 22 centres de répartition des ambulances

Dans le cadre de sa gérance, le ministère établit la stratégie globale et les objectifs. Dans *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*, nous avons élaboré un plan visant à transformer le système de santé de manière à ce qu'il soit mieux intégré et centré sur le patient. Un aspect fondamental de cet effort consiste à investir dans la santé numérique. La santé numérique est une question d'information : il s'agit de mettre l'information sur la santé des patients à la disposition des patients et des fournisseurs de soins de santé quand et où ils en ont besoin. Pendant ce temps, l'Ontario est déterminée à devenir la province canadienne la plus ouverte, la plus transparente et la plus connectée sur le plan numérique grâce à notre stratégie pour un gouvernement numérique. La santé numérique occupera une place importante dans cet effort, alors qu'elle nous aidera à offrir des services axés sur les Ontariens et les consommateurs et non pas sur le gouvernement ou sur les fournisseurs.

Nous croyons que l'échange d'information et la priorisation sans relâche des besoins des consommateurs représentent un aspect vraiment important du fonctionnement d'une organisation moderne, peu importe le genre. Nous croyons qu'il s'agit là d'un aspect particulièrement important du fonctionnement d'un système de santé moderne, puisque les décisions bien informées représentent des ingrédients cruciaux de la prestation de soins de grande qualité aux patients. Pour cette raison, l'Ontario compte maintenant dans le domaine de la santé numérique des centaines de biens qui touchent tous les secteurs de notre système de santé et qui nous aident à atteindre les objectifs énoncés dans *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*.

L'objectif de <i>Priorité aux patients</i>	Le rôle actuel de la santé numérique
Accès : Procurer un accès plus rapide aux bons soins	Offrir aux patients un plus grand nombre d'options afin qu'ils puissent obtenir le bon soin rapidement et plus près de chez eux.
Connexion : Offrir des soins faisant l'objet d'une intégration et d'une coordination améliorées au sein de la communauté et plus près du domicile.	Offrir des soins mieux intégrés qui permettent aux patients de rester dans leur foyer et d'y vivre de façon plus indépendante grâce au soutien technologique.
Informé : Assurer l'éducation, l'information et la transparence dont les gens et les patients ont besoin afin de prendre les bonnes décisions.	Mettre la bonne information entre les mains des patients, des soignants et d'autres experts afin que les Ontariens vivent en santé et plus longtemps.
Protéger : Prendre des décisions basées sur la valeur et sur la qualité afin de protéger notre système universel de santé publique pour les générations à venir.	Assurer un système de soins de santé financièrement viable et assorti de moyens plus efficaces pour offrir des soins.

Il est important de distinguer deux éléments majeurs dans le domaine de la santé numérique :

- A. Les systèmes de santé numérique, ainsi que les coûts correspondants, qui contribuent au fonctionnement du système de santé de l'Ontario dans son ensemble (ce qu'on qualifie parfois de « numérisation » des dossiers). Ces systèmes présentent des fonctions et des valeurs indépendantes et distinctes du dossier de santé électronique (DSE), sans compter qu'ils sont essentiels aux activités des organisations de soins de santé et des cliniciens; et
- B. Le DSE, qui établit un lien ou dont on prévoit qu'il établira un lien avec certains, mais non tous les systèmes de santé numérique essentiels de l'Ontario afin de présenter une vue consolidée des renseignements sur la santé d'un patient. Les systèmes de santé numérique en Ontario ne seront pas tous, ou ne devraient pas tous être reliés au DSE, puisqu'ils ne renferment pas de données suffisamment pertinentes pour qu'on les partage au moyen du DSE.

Ensemble et pourvu qu'on dispose de mesures de protection adéquates afin de protéger la vie privée des patients et la sécurité des renseignements personnels sur la santé, ces deux types de systèmes de santé numérique permettent aux fournisseurs de soins de santé de partager entre eux de manière appropriée les renseignements sur la santé des patients lorsque ces derniers passent d'un établissement de soins à un autre,

par exemple, lorsqu'ils sont libérés d'un hôpital ou s'ils doivent consulter un spécialiste. La protection de la vie privée des patients est essentielle à la réussite des initiatives dans le domaine de la santé numérique, alors que la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé de 2016* de l'Ontario définit les exigences pour quiconque – incluant le ministère – qui traite ou qui partage les renseignements sur la santé des patients de manière à assurer que ceux-ci peuvent compter sur la sécurité et la protection de leurs données enregistrées dans les systèmes de santé numérique de l'Ontario.

A. Des systèmes de santé numérique permettant d'exploiter l'ensemble du système de santé de l'Ontario comprennent les systèmes aux premières lignes que les fournisseurs de soins de santé utilisent tous les jours afin de gérer les rendez-vous, administrer leurs organisations et stocker les dossiers détaillés de leurs patients qui comprennent plus que l'information qu'on retrouve dans le DSE. Lorsque les Ontariens rendent visite à leur médecin ou s'ils obtiennent un rendez-vous dans un hôpital, leurs soignants utilisent fort probablement les systèmes de première ligne qui rendent leurs visites plus sécuritaires, plus rapides et plus efficaces. Dans la plupart des cas, ce sont différents fournisseurs de soins de santé, comme des hôpitaux et des cabinets de médecins, qui se sont procurés, qui possèdent et qui utilisent ces systèmes de santé numérique. La santé numérique comprend également divers outils spécialisés qui aident les fournisseurs de soins de santé à communiquer et à collaborer entre eux, tels des systèmes qui acheminent les rapports des hôpitaux directement aux fournisseurs de soins primaires ou au service de télémédecine – une forme protégée de vidéoconférence qu'utilisent les fournisseurs de soins de santé.

B. Le DSE de l'Ontario a été créé à partir d'un projet commun de santé numérique qu'on a élaboré à l'intention des provinces dans le cadre de l'Inforoute Santé du Canada, un organisme fédéral/provincial chargé d'investir dans le programme canadien de santé numérique et de guider ce programme. D'après la définition d'Inforoute¹, le DSE est un outil intégré et sûr qui permet de voir toutes les interactions d'une personne avec le réseau de la santé. Celui-ci comprend habituellement :

- Les résultats des essais en laboratoire;
- Les résultats des examens d'imagerie diagnostique;
- Les dossiers sur les médicaments d'ordonnance;
- Les dossiers d'immunisation;
- Les systèmes permettant d'identifier les patients, les fournisseurs et les utilisateurs du DSE et de protéger la vie privée des patients; et

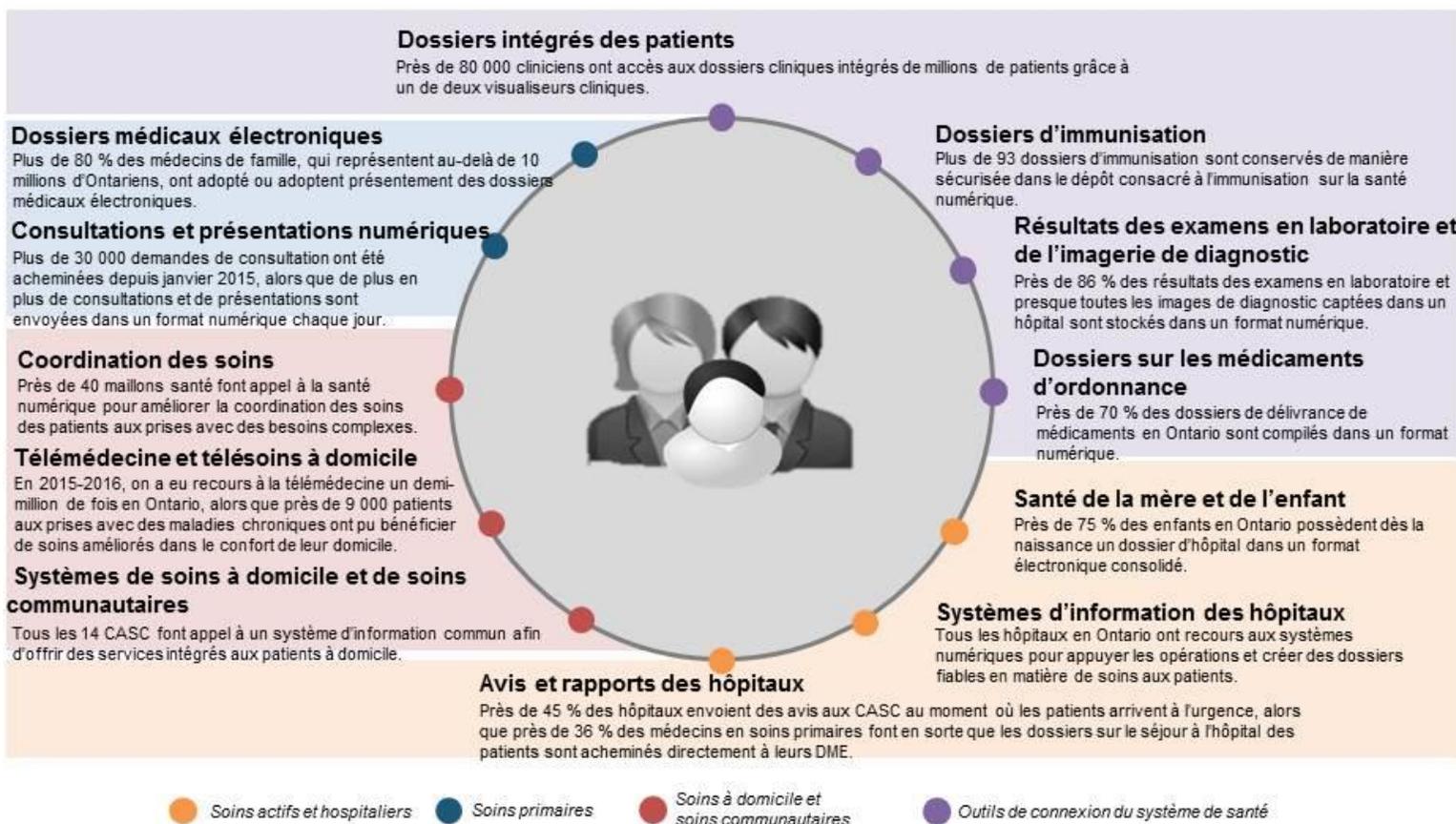
¹ <https://www.infoway-inforoute.ca/fr/solutions/dossiers-de-sante-electroniques>

- L'infrastructure nécessaire pour s'assurer qu'il est possible de partager l'information énumérée ci-dessus rapidement, facilement et de manière sûre (p. ex. ConnexionOntario).

Un aperçu des principaux biens dans le domaine de la santé numérique est présenté sur les pages suivantes (un aperçu plus détaillé est présenté en annexe). Nous voyons chaque jour des exemples de façons dont la santé numérique et un meilleur accès à l'information améliorent les soins aux patients. Il suffit de mentionner, par exemple, un événement récent qui impliquait nos systèmes d'information sur la santé publique et qui a contribué à prévenir une éclosion possible de rougeole :

*La nouvelle d'un test positif à la rougeole est arrivée à 16 h 45. Le personnel de santé publique a été en mesure d'utiliser Panorama, un outil de santé numérique sur l'immunisation, afin de fouiller plus de 1 400 dossiers et repérer 25 étudiants qui n'ont peut-être pas été vaccinés contre la rougeole. **Le personnel de santé publique a pu rejoindre les parents de ces enfants et le directeur de l'école pour contribuer ainsi à freiner la propagation de la rougeole. Il n'aurait pas été possible auparavant d'obtenir aussi rapidement une information aussi précise.***

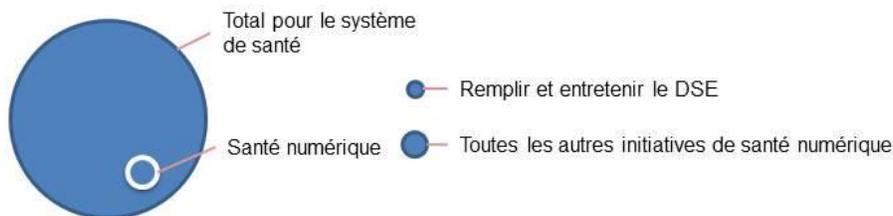
Aperçu des principaux biens dans le domaine de la santé numérique en Ontario à l'heure actuelle



Les bases solides dont bénéficie présentement l'Ontario dans le domaine de la santé numérique sont le fruit d'investissements réalisés depuis plus d'une décennie dans les différentes parties du système de santé. Comme on l'a souligné ci-dessus, cela comprend la création et ensuite l'utilisation des DSE, jusqu'aux systèmes qui contribuent au fonctionnement du système de santé de l'Ontario dans son ensemble, comme les systèmes de premières lignes que nos fournisseurs de soins de santé utilisent tous les jours, notre réseau de télémédecine, les outils de santé numérique que nous utilisons pour soigner le cancer, ainsi que les systèmes de santé numérique spéciaux dans le domaine des soins pédiatriques. La création et la mise en œuvre du DSE représentaient une entreprise majeure et le résultat de près de 1 milliard de dollars investis depuis 2008-2009. Une somme additionnelle, soit près de 2,2 milliards de dollars, a été consacrée afin d'exploiter et entretenir le DSE, sans compter les autres activités de Cybersanté Ontario et de son prédécesseur, Agence des systèmes intelligents pour la santé (comme la création d'un système de courriel sécurisé pour les fournisseurs de soins de santé).

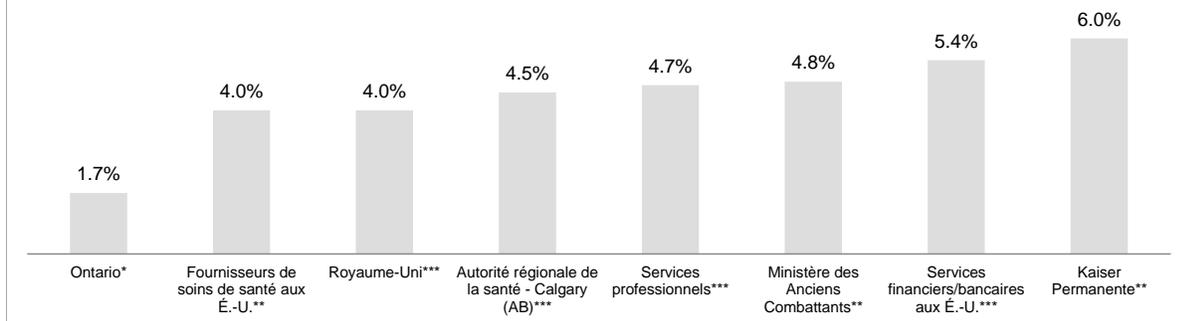
Le montant évoqué ci-dessus dans le but de créer et de mettre en œuvre le DSE était un investissement unique. Bien qu'il nous permette de bâtir de nouveaux outils qui répondent aux besoins en constante évolution, la réalisation et l'entretien du DSE, incluant tous les autres biens de la province dans le domaine de la santé numérique, demandent un investissement continu. Bon an, mal an, cela signifie que l'Ontario consacre à la santé numérique tout près de 0,8 milliard de dollars par année de son budget de plus de 50 milliards de dollars. Une partie de ce montant sert à l'exploitation et au maintien du DSE, alors que la majeure partie est destinée à tous les autres aspects de la santé numérique, incluant les systèmes de premières lignes que les fournisseurs de soins de santé utilisent quotidiennement, notre réseau de télémédecine et plus encore.

Dépenses annuelles consacrées à la santé numérique en 2015-2016



Cette somme de 0,8 milliard de dollars que nous consacrons chaque année à la santé numérique équivaut à près de 1,7 % du budget annuel global de l'Ontario dans le domaine de la santé. Même si cette somme peut sembler énorme, elle représente moins que la proportion de 4 % à 6 % du budget global que de nombreuses autres organisations importantes consacrent à la technologie numérique. Cela démontre que les investissements bien gérés dans le domaine de la santé numérique en Ontario procurent une valeur intéressante par rapport aux autres systèmes de santé, mais également qu'il est possible d'investir davantage afin de pouvoir rivaliser avec nos pairs.

Comparaison des dépenses consacrées à la santé numérique dans les différents systèmes de santé



* Le pourcentage de l'Ontario est calculé en fonction des dépenses de 2015-2016

** Analyse de KPMG réalisée par juridiction pour le ministère de la Santé et des Soins de longue durée

*** DSE 2015 - promotion de la prochaine génération de soins de santé au Canada, Inforoute Santé du Canada

2. Valeur pour les Ontariens

Messages-clés :

- Les investissements dans la santé numérique créent de la valeur pour les patients, les fournisseurs de soins et le système de santé de l'Ontario.
- Différentes études réalisées, entre autres par Inforoute Santé du Canada, démontrent la valeur et les avantages énormes que procurent les actifs, comme la télémédecine et les dossiers médicaux électroniques.
- Alors qu'on a créé énormément de valeur en Ontario, il est possible d'en faire plus pour exploiter le plein potentiel de la santé numérique.

La valeur des dépenses consacrées aux soins de santé se présente sous plusieurs formes qu'il peut être difficile de mesurer, tels un accès plus rapide aux soins, une amélioration de la santé des patients et des expériences plus pratiques en matière de soins de santé. Une approche adoptée par Inforoute Santé du Canada visait à monétiser la valeur sous ses différentes formes. Par exemple, en vertu d'un rapport qu'Inforoute a partagé plus tôt cette année avec le ministère, ²les investissements dans les dossiers médicaux électroniques, dans la télémédecine et dans l'imagerie de diagnostic dans le domaine de la santé numérique en Ontario ont généré une valeur avoisinant le 0,9 milliard de dollars pour le système de santé ontarien en 2015-2016 seulement.

Alors que cette analyse nous donne une idée utile et générale de la valeur de la santé numérique, nous savons qu'il est souvent impossible de mesurer celle-ci en dollars dans le système de santé. Ce principe s'applique tout autant dans le domaine de la santé numérique. Plutôt que de parler de valeur simplement en termes monétaires, le ministère tient souvent compte de quatre types de valeur pour la santé numérique en se basant sur la façon dont celle-ci peut favoriser le patient en premier lieu.

- **La valeur pour les patients** grâce à de nouvelles façons d'*ACCÉDER* aux soins et de *REJOINDRE* les équipes de soins afin d'offrir des soins mieux intégrés, ainsi que pour disposer d'information aux fins des décisions prises par les patients et leurs soignants;

² Rapport d'Inforoute Santé du Canada
http://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/digital_health/digital_health_briefing_note.aspx

- **La valeur pour le système de santé** en disposant des outils et des données qui le *PROTÈGENT* grâce à l'amélioration de la qualité des soins, à la recherche et à la planification du système de santé;
- **La valeur pour les innovateurs et pour l'économie** en créant une demande de nouveaux produits de santé numérique qu'il est possible de créer, d'acheter et de vendre; et
- **La valeur provenant des possibilités sur le plan commercial** qui résulte de l'exploration de relations innovatrices avec d'autres provinces, d'autres pays ou des tiers. Par exemple, au moins une province a déjà manifesté son intérêt à autoriser l'utilisation des outils d'immunisation dans le domaine de la santé numérique en Ontario, et ce, dans le cadre du système de santé publique de cette province.

Le ministère, Inforoute et d'autres instances entreprennent des études qualifiées d'*évaluations des avantages*, lors du lancement de nouveaux projets de santé numérique dans le but de mesurer la valeur créée et pour comprendre la façon d'accroître cette valeur avec le temps. Les principaux résultats de ces évaluations des avantages sont résumés ci-dessous – il ne s'agit pas des seules études dont nous pouvons vous faire part, mais ce sont celles qui présentent une image claire de la valeur des biens qui existent en Ontario à l'heure actuelle dans le domaine de la santé numérique.

Ce que l'étude a démontré...

On estime que les systèmes d'imagerie de diagnostic ont permis d'améliorer de 30 % à 40 % les délais d'examen, de sorte que les décisions de nature clinique et le traitement des patients qui s'ensuit peuvent maintenant se produire entre 10 et 24 heures plus tôt.³

On estime que les dossiers médicaux électroniques permettent aux cabinets de médecins d'économiser chaque semaine de 2 à 4 heures que les médecins consacrent aux tâches administratives, un temps qu'ils peuvent utiliser afin de soigner les patients et améliorer la qualité

... et ce que cela signifie pour les patients

La santé numérique permet aux patients et à leurs équipes de soins de connaître les résultats des tests de diagnostic plus rapidement et de prendre les décisions de traitement plus tôt.

La santé numérique permet aux patients de recevoir dans les cabinets des médecins des soins qui sont plus efficaces et axés sur leurs besoins; ce n'est pas une question d'administration.

³ Rapport d'Inforoute Santé du Canada <https://www.infoway-inforoute.ca/fr/component/edocman/ressources/rapports/182-rapport-d-evaluation-des-avantages-de-l-imagerie-diagnostique-resume?Itemid=189>

Ce que l'étude a démontré...

ou pour réaliser d'autres activités plus valorisées.⁴

La télémédecine permet de réduire les déplacements et les inconvénients pour les patients dans les régions nordiques et éloignées, de même que les impacts environnementaux du système de santé, puisqu'elle élimine au-delà de 121 millions de kilomètres de déplacements des patients dans les RLSS du nord-est et du nord-ouest seulement.⁵

Le Système de transfert d'images pour les urgences neurochirurgicales (STIUN) permet aux cliniciens dans n'importe quel hôpital en Ontario d'acheminer les images de diagnostic aux neurologues aux fins de consultation. Avant que n'existe le STIUN, 48 % des consultations d'urgence en neurochirurgie étaient soumises ou transférées à des unités en neurochirurgie. L'an dernier, à peine 28,4 % des patients ont bénéficié d'un transfert après avoir consulté le STIUN.⁶

Les études préliminaires du programme de télésoins à domicile ont révélé une diminution soutenue de près de 50 % des visites à l'urgence et des admissions à l'hôpital au moins jusqu'à 6 mois après que les patients aient été libérés du programme.⁷

... et ce que cela signifie pour les patients

La santé numérique permet aux patients d'accéder aux soins dans leurs communautés, ce qui leur évite des déplacements inutiles loin de leur domicile.

La santé numérique signifie que les patients souffrant de blessures urgentes peuvent accéder à des soins spécialisés, peu importe où ils vivent.

La santé numérique signifie qu'un plus grand nombre de patients peuvent vivre de manière indépendante chez eux en se rendant moins souvent inutilement à l'hôpital.

⁴ Rapport d'Inforoute Santé du Canada <https://www.infoway-inforoute.ca/fr/component/edocman/ressources/rapports/evaluation-des-avantages/1229-les-nouveaux-avantages-provenant-de-l-utilisation-du-dossier-medical-electronique-dans-les-cabinets-de-medecins-rapport-integral?Itemid=189>

⁵ Rapport du Réseau Télémédecine Ontario « Dernier rapport de fin d'année du Réseau Télémédecine Ontario, EF 2015-2016 ». Reçu le 1^{er} septembre 2016.

⁶ Rapport de CyberSanté Ontario

⁷ Mierdel, S. et Owen, K. (2015). Telehomecare Reduces ER Use and Hospitalizations at William Osler Health System. *Studies in Health Technology and Informatics*.

Ce que l'étude a démontré...

Certains hôpitaux ont commencé à utiliser la technologie numérique afin qu'il soit ainsi plus sûr et plus facile de commander les médicaments. Une étude a révélé que la mise en place d'un système numérique de saisie des commandes de médicaments réduisait de plus de 40 % les erreurs de commande, qui représente un risque majeur pour la sécurité des patients.⁸

Dans une étude menée auprès de 400 patients d'un hôpital où l'on utilise le Visualiseur des profils pharmaceutiques (VPPP), celui-ci et une vérification améliorée des médicaments d'un professionnel à l'autre ont permis de réduire le nombre de patients qui risquent de présenter des effets possiblement défavorables, alors que celui-ci est passé de 30 à 1 patient sur 100 qui ont été admis afin de subir une chirurgie.⁹

La majorité des participants à l'étude qui ont utilisé un outil appelé MyChart à l'hôpital du Mt. Sinai reconnaissent qu'il a contribué à améliorer la façon dont ils ont géré leur maladie et leur rétablissement. Plus de 70 % reconnaissent que MyChart a permis d'améliorer la communication entre eux et leurs fournisseurs de soins.¹⁰

... et ce que cela signifie pour les patients

Dans ces deux cas, la santé numérique signifie que les patients auxquels on administre des médicaments à l'hôpital sont plus sûrs et mieux protégés des erreurs qu'il est possible d'éviter et des cas impliquant des effets défavorables attribuables aux médicaments.

La santé numérique signifie que les patients peuvent bénéficier d'un accès plus direct aux renseignements sur la santé et à des moyens plus pratiques de s'entretenir avec leurs fournisseurs de soins.

Les études auxquelles évoquées ci-dessus démontrent que la majeure partie du travail effectué à ce jour afin de mesurer les avantages des investissements dans la santé numérique visent à comprendre la valeur pour les patients et les fournisseurs de soins de santé. Cependant, nous commençons également à réaliser les avantages attribuables aux autres types de valeur que présentent les actifs dans le domaine de la santé numérique :

⁸ Zamora, N., Carter, M., Saull-McCaig, S. et Nguyen, J. (2006). The Benefits of the MOE/MAR Implementation: A Quantitative Approach. *Healthcare Quarterly*.

⁹ Fernandes, O. Report on use of Drug Profile Viewer to the ministry. 2016.

¹⁰ Rapport de CyberSanté Ontario Mise à jour sur la réalisation des avantages 2016.

- En ayant accès aux données du dossier médical électronique, les scientifiques à l'Institut pour les sciences évaluatives cliniques de l'Ontario sont parvenus à effectuer de nouvelles recherches qui nous aident à mieux identifier les patients aux prises avec le diabète, à améliorer la qualité des soins primaires et à mesurer l'accès des patients aux soins spécialisés.
- Le Système de surveillance des stupéfiants et des substances contrôlées (SSTSC) représente une puissante plate-forme de données devant aider les fournisseurs et la province à s'assurer que les stupéfiants et les substances contrôlées sont utilisés de manière appropriée. Le SSTCS regroupe l'information sur tous les stupéfiants et les substances contrôlées (médicaments surveillés) distribués, ce qui procure un profil complet du prescripteur (spécialité, emplacement, types et quantités de médicaments prescrits), de la pharmacie d'origine, ainsi que du patient (caractéristiques démographiques). À partir de ces données considérables, le ministère et d'autres peuvent comprendre les modèles de distribution des médicaments et les torts connexes, comme les surdoses, collaborer aux enquêtes, élaborer des stratégies d'amélioration de la qualité et évaluer l'impact des efforts d'éducation déployés de façon générale dans le but de réduire le taux global de prescription des opioïdes dans la province. Le SSTCS favorise également les efforts visant précisément à sensibiliser les médecins et les pharmacies dans le but d'éduquer les gens et de modifier les modèles de prescription possiblement inappropriés.

Deux autres exemples présentés ci-dessous démontrent la façon dont nous misons sur les investissements passés dans le but d'améliorer les soins qui sont présentement dispensés aux Ontariens – et, dans certains cas, aux autres Canadiens :

Utilisation de l'information sur les médicaments d'ordonnance afin d'améliorer les soins aux patients

*Les avantages des investissements effectués par le passé sont présentés en ligne au fur et à mesure qu'on assiste à l'évolution des avantages attribuables à la santé numérique. Cette année, les **cliniciens** des patients dans la région de Guelph seront en mesure de consulter **en toute sécurité** la liste électronique de tous les médicaments **financés à partir des fonds publics et surveillés** qu'on a distribués à un patient dans n'importe laquelle des pharmacies en Ontario. Ce système aidera les patients à se rappeler et à préciser, en compagnie de leurs **cliniciens** individuels, les médicaments qu'on leur a remis, de sorte que le système de santé ne sera plus à la merci d'un ensemble de systèmes fragmentés et de la mémoire du patient. L'Université de Guelph, l'équipe de santé familiale de Guelph et le centre de santé communauté sont des adopteurs précoces, alors que cette capacité importante s'étendra dans d'autres régions de la province au cours de 2017.*

Avantages constatés au pays du leadership de l'Ontario dans la technologie d'immunisation pour la santé numérique

*Nous savons que notre investissement dans la technologie d'immunisation pour la santé numérique présente déjà une certaine valeur pour les Ontariens. De plus, nous disposons maintenant de preuves selon lesquelles les investissements réalisés par l'Ontario **procurent désormais certains avantages dans d'autres endroits, comme la Colombie-Britannique**. Le BC Centre for Disease Control a récemment déclaré qu'un bien fabriqué en Ontario dans le domaine de la santé numérique aide maintenant les autorités de santé publique de la C.-B. à tenir des cliniques d'immunisation complètes dans les écoles près de **16 heures plus rapidement** qu'auparavant et non sans améliorer la **qualité et la sécurité** des données. Autrement dit, **les étudiants peuvent être immunisés plus rapidement et de manière plus efficace** qu'avant, augmentant ainsi le temps précieux dont disposent les cliniciens. Le partage technologique entre les provinces profite particulièrement aux familles canadiennes qui peuvent se déplacer librement d'une province à l'autre et qui doivent s'assurer que les enfants sont convenablement immunisés.*

Ces exemples et d'autres nous démontrent la façon dont les actifs de santé numérique créent de la valeur pour les patients, les fournisseurs et le système de santé de l'Ontario. Cependant, nous savons que nous pouvons en faire plus pour libérer la valeur véritable des actifs dans le domaine de la santé numérique alors que nous nous efforçons de créer un système de santé plus intégré et vraiment axé sur le patient.

3. Ce qui a bien fonctionné et façons de l'améliorer

Messages-clés :

- L'Ontario connaît certains succès mais doit également surmonter des défis en matière de santé numérique. Il est d'ailleurs important de faire le point à ce niveau dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur la santé numérique.
- Les leçons tirées de l'expérience ontarienne et d'autres leçons comparables qu'on a apprises dans les autres provinces et les autres pays améliorent déjà nos façons de faire dans le domaine de la santé numérique. Ces leçons serviront également dans le cadre de notre nouvelle stratégie sur la santé numérique.

Une des responsabilités les plus importantes que le ministère assume dans sa gérance du système de santé de l'Ontario consiste à comprendre ce qui fonctionne et ce qu'il est possible d'améliorer en fonction de ce qui s'est passé en Ontario et dans les autres systèmes de santé autour du globe. Le même principe s'applique à la santé numérique, un domaine dans lequel nous possédons au-delà d'une décennie d'expérience alors qu'on a vécu plusieurs expériences comparables ailleurs.

Domaines dans lesquels l'Ontario a réussi :

- Relier les données et les partager entre les cliniciens, par exemple, en mettant près de 86 % de tous les résultats de laboratoire de la province à la disposition de plus de 100 000 cliniciens.
- Relier les systèmes entre les différents secteurs afin que l'information puisse suivre les patients, tels les dossiers intégrés qui sont accessibles à près de 80 000 cliniciens en reliant le sud-ouest de l'Ontario et la région du Grand Toronto.
- Apporter des solutions locales qui répondent aux besoins des fournisseurs à titre individuel, comme l'adoption des dossiers médicaux électroniques par environ 12 000 cliniciens.

Domaines dans lesquels l'Ontario peut réussir davantage :

- Accorder aux patients et à leurs familles un meilleur accès à l'information et aux technologies novatrices. Nous souhaitons faire appel à la technologie pour accéder ainsi à de toutes nouvelles façons de soigner les patients plutôt que de nous contenter de procéder simplement à des améliorations minimales de nos « méthodes habituelles ».

- Aider les fournisseurs de soins de santé à exploiter davantage les outils dont ils disposent déjà en matière de santé numérique. Nous pouvons le faire en partie en augmentant le recours aux caractéristiques améliorées qui misent sur les données actuelles afin d'améliorer la prise des décisions sur le plan clinique. Par exemple, nous pourrions aider les fournisseurs de soins primaires qui désirent obtenir des soins améliorés à l'ensemble de leurs patients à consulter les tableaux de bord des indicateurs clés de la santé des patients afin qu'il puissent ainsi commander plus facilement des soins à titre de suivi.
- Faire plus à partir des données dont dispose déjà le système de santé, par exemple en les utilisant aux fins des analyses et de la recherche qui aident les patients, les fournisseurs et les planificateurs du système de santé à prendre des décisions plus judicieuses qui améliorent la santé des gens.
- Concevoir de nouveaux projets plus simples et capables de créer de la valeur dès le début pour ainsi éviter le genre de projets vastes et complexes qui impliquent davantage de risque. Nous voulons encourager la mise à l'essai des idées et les approches nouvelles afin que l'impact financier soit limité advenant leur échec et pour que nous apprenions les façons de les améliorer.

Les défis auxquels nous avons été confrontés ressemblent à ceux des autres systèmes de santé qui font partie des meilleurs. Par exemple, alors que plusieurs assureurs importants dans le domaine de la santé aux États-Unis disposent maintenant de programmes évolués en matière de santé numérique, ils y sont parvenus avec le temps, en procédant à des investissements considérables et en apportant des modifications en cours de route. Kaiser Permanente, qui est l'un d'eux, effectue maintenant de nombreuses visites de soins primaires par vidéoconférence. Cela n'est devenu possible que grâce à des investissements majeurs – près de 6 % de son budget annuel est consacré à la santé numérique - dans la technologie pour ainsi créer les bons incitatifs afin de pousser les fournisseurs à utiliser la nouvelle technologie tout en reconnaissant l'échec d'un projet d'envergure d'une valeur de près d'un demi-milliard de dollars.

Les leçons que nous avons apprises – qu'il s'agisse d'évaluer les investissements toujours en place et à procéder à des modifications en cours de route pour nous concentrer sur l'intégration de la santé numérique aux efforts que déploient au jour le jour les fournisseurs de soins de santé ou pour faire preuve de davantage d'ouverture face à l'innovation et dépendre moins des projets gouvernementaux – modifient déjà notre façon d'aborder la santé numérique.

Utilisation de l'information sur les médicaments d'ordonnance afin d'améliorer les soins aux patients

La Stratégie des profils pharmaceutiques complets nous permet de mettre les données sur les médicaments d'ordonnance des patients à la disposition des cliniciens. Notre stratégie actuelle diffère de celle que nous avions en 2012 alors que nous croyions que l'Ontario devait faire l'acquisition d'un tout nouveau système d'information sur les médicaments. Nous avons modifié notre intention lorsqu'il est devenu évident que l'achat d'un nouveau système allait se révéler trop dispendieux et trop risqué.

Maintenant, alors que nous disposons de près de 70 % des dossiers de livraison de médicaments dans un format numérique dans les systèmes d'information du ministère, nous faisons un usage plus judicieux de cette information en adoptant une approche incrémentielle et bien plus abordable. À compter de novembre 2016, soit après nos essais pilotes en temps réel, nous mettrons une partie de cette information à la disposition des cliniciens dans le sud-ouest de l'Ontario. Nous poursuivrons ensuite le déploiement de ces données pour les mettre à la disposition d'un plus grand nombre de techniciens tout en nous efforçant de rendre tous les dossiers de livraison disponibles.

Un autre exemple étonnant de l'adoption de nouvelles approches pour en offrir davantage aux patients à partir de nos actifs de santé numérique actuels concerne les travaux du Comité consultatif sur le renouvellement du système d'information sur les hôpitaux (CCRSIH) (ci-après appelé le « Comité »). Mis sur pied en 2015, le Comité a étudié la façon d'entretenir de manière plus efficace les actifs des hôpitaux dans le domaine de la santé numérique et d'assurer qu'ils profitent au maximum aux patients. En 2016, le Comité a remis au ministère un rapport comportant des recommandations précises, entre autres, pour demander aux hôpitaux de collaborer à la révision de ces outils de première ligne importants dans le domaine de la santé numérique qui constituent la pierre angulaire d'un hôpital moderne. Une fois mises en œuvre, ces recommandations devraient libérer des investissements possibles avoisinant le milliard de dollars pour les hôpitaux de l'Ontario au cours de la prochaine décennie.

Puisque nous avons réalisé tant de choses jusqu'à présent, nous pouvons reléguer au second rang les efforts visant simplement à concevoir de nouvelles technologies pour miser plutôt de manière plus stratégique sur ce que nous possédons déjà. Nous devons consacrer davantage d'efforts aux patients, aux familles et aux soignants et cela demande de nouvelles approches. Nous devons en faire plus pour encourager l'innovation en permettant l'accès à l'information de manière responsable. Combinée aux bons leviers et à des soutiens efficaces pour les patients et les fournisseurs de soins de santé, la santé numérique deviendra un phénomène si répandu qu'on ne réalisera même plus sa présence : l'information sera tout simplement disponible au

moment où les patients et les fournisseurs de soins de santé en auront besoin, alors que les nouveaux moyens de connexion favoriseront et enrichiront les relations entre les patients et leurs soignants.

4. Placer les patients au cœur de la santé numérique

Messages-clés :

- Une vision renouvelée pour la santé numérique représente un volet essentiel de notre ouvrage *Priorité aux patients* dans le but de transformer le système de santé de l'Ontario afin qu'il soit vraiment axé sur le patient.
- Cette nouvelle vision est possible si elle repose, en matière de santé numérique, sur des approches nouvelles qui sont mieux adaptées afin de répondre aux besoins des patients et des consommateurs.
- Une nouvelle stratégie en matière de santé numérique permettra à l'Ontario de miser sur nos investissements dans la santé numérique afin de réaliser le même genre d'avancées que celles qui ont modifié nos interactions avec les banques, les boutiques et les amis pour ainsi les mettre en application dans le domaine des soins de santé.

Dans le cadre de sa stratégie *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé*, le gouvernement de l'Ontario s'efforce de transformer le système de santé de notre province afin qu'il soit vraiment axé sur le patient. Alors que les fondements qu'on a érigés à ce jour dans le domaine de la santé numérique reposent principalement sur l'échange d'information entre les fournisseurs de soins de santé, notre nouvelle approche en matière de santé numérique deviendra la force motrice d'une transformation axée sur le patient.

L'objectif de <i>Priorité aux patients</i>	Le rôle futur de la santé numérique
Accès : Procurer un accès plus rapide aux bons soins	Ouvrir l'accès aux renseignements sur la santé personnelle en ligne et recevoir des services de soins de santé par des méthodes modernes et pratiques, comme la vidéoconférence, le courriel, le téléphone ou les messages textes, selon le cas.
Connexion : Offrir des soins faisant l'objet d'une intégration et d'une coordination améliorées au sein de la communauté et plus près du domicile.	Connecter les patients aux équipes de soins de santé, dont tout particulièrement les patients qui présentent des besoins complexes, ainsi que leurs familles, en offrant davantage de services à domicile et au sein de la communauté, comme des soins autoadministrés avec aide et des visites à domicile par des moyens numériques.
Informé : Assurer	Aider les patients à s'informer en accédant à leur

l'éducation, l'information et la transparence dont les gens et les patients ont besoin afin de prendre les bonnes décisions	information sur la santé numérique et en utilisant cette information, depuis les résultats d'examens jusqu'aux prescriptions et aux dossiers d'immunisation, pour les aider ainsi à rendre les meilleures décisions possibles sur la façon de préserver leur santé et de mener une vie agréable.
Protéger : Prendre des décisions basées sur la valeur et sur la qualité afin de protéger notre système universel de santé publique pour plusieurs générations.	Protéger le système de soins de santé universels de l'Ontario en créant des façons nouvelles et plus durables d'offrir des soins de santé tout en gérant l'investissement des dollars des contribuables dans la santé numérique de la manière la plus judicieuse possible.

Il ne sera pas facile d'orienter notre approche vers la santé numérique en l'intégrant de manière stratégique au système de santé en tant qu'outil ayant pour but de moderniser l'expérience du patient. Les organisations du secteur public peuvent prendre un certain temps avant d'adopter des approches axées sur le consommateur lorsqu'elles ne risquent pas aisément de perdre leurs « clients » aux mains des concurrents. Même lorsque les meilleures organisations adoptent des approches davantage axées sur le client, il peut être difficile d'étendre rapidement ces nouvelles façons de « faire des affaires » aux autres organisations, parce qu'une part si importante de notre système de santé fait l'objet d'une planification et d'une gouvernance locales.

D'après la recherche, les consultations menées auprès d'environ 850 intervenants du système de santé au cours des 15 derniers mois, ainsi que notre réflexion sur les leçons que nous avons tirées dans le domaine de la santé numérique, nous croyons pouvoir réaliser certains progrès au niveau d'une stratégie axée sur les consommateurs en adoptant quelques principes directeurs tout simples qui ont aidé d'autres organisations et systèmes de santé à réussir.

- Nous croyons que tout commence par l'**adoption d'une philosophie basée sur la « santé numérique par la conception »**. Autrement dit, lorsque le ministère, les RLISS ou les fournisseurs de soins de santé créent des politiques ou des programmes nouveaux en matière de santé, ils réfléchissent précisément sur la façon d'atteindre leurs buts en faisant appel à la technologie moderne et se demandent « comment on peut le faire au moyen de la santé numérique? ». Alors que cela peut sembler être la chose évidente à faire, elle n'est pas si facile à réaliser dans la pratique. La santé numérique par la conception englobe tout, depuis l'étape qui consiste à repenser la façon dont les fournisseurs de soins de santé sont rémunérés (par exemple, il est possible de commander des examens en laboratoire en Ontario uniquement en utilisant un « formulaire » précis, ce qui ne peut être interprété par certains comme étant une version numérique d'une

commande d'essai en laboratoire) jusqu'à ce qui est autorisé en vertu de la loi (jusqu'à récemment, toutes les ordonnances devraient être « rédigées à la main », ce qui excluait les ordonnances purement numériques dans la plupart des cas). La santé numérique par la conception implique également de nouvelles approches pour la création d'outils, alors qu'on doit réaliser que, dans certains cas, on doit faire preuve de plus d'agilité ou être plus ouvert aux échecs – d'une manière gérée – que nous l'avons été par le passé.

- Nous savons que nous devons faire preuve d'innovation et d'ouverture face aux nouvelles façons de faire les choses afin de résoudre les problèmes de notre système de santé tout en nous assurant que les innovations favorisent l'intérêt public et aident à impliquer davantage le secteur privé pour nous aider à trouver, à créer et à adopter des solutions innovatrices. Des travaux sont déjà en cours en majeure partie grâce aux efforts du Bureau du stratège en chef de l'innovation en santé (BSCIS).
- Nous devons également miser sur ce que nous avons déjà et gérer nos investissements avec sagesse en commençant par tirer profit des actifs actuels en matière de santé numérique lorsqu'il est utile d'agir ainsi et en adoptant des approches toujours de plus en plus rigoureuses en matière de gestion du portefeuille, d'évaluation et de gouvernance pour nous assurer que les investissements dans la santé numérique procurent une valeur sans cesse croissante.

Notre réflexion actuelle sur une nouvelle stratégie en matière de santé numérique

Le ministère a réuni les intrants de la recherche et des consultations pour les combiner aux principes directeurs que nous décrivons ci-dessus afin d'élaborer l'ébauche d'une nouvelle stratégie en matière de santé numérique. Nous sommes prêts et excités de partager cette ébauche de stratégies et nos recommandations avec les Ontariens. Les principaux thèmes et les faits saillants sont énoncés ci-dessous afin de présenter un court résumé de ce qu'on propose dans cette ébauche de stratégie.

Pour débiter, nous voulons faciliter l'accès des patients à l'information et aux services de santé. Conformément à nos efforts visant à faire de l'Ontario le gouvernement le plus moderne et le plus numérique au Canada, nous voulons que les patients et leurs familles soient en mesure de participer davantage à leur propre santé en ayant accès aux renseignements sur leur santé personnelle et à des services de soins de santé, en commençant par les visites de routine chez le fournisseur de soins primaires dans le but de mieux gérer les maladies chroniques, et ce, par des méthodes nouvelles et plus pratiques. Pour ce faire, nous mettrons en œuvre la **santé numérique par la conception** à la grandeur du ministère et des RLISS en nous efforçant d'assurer que la santé numérique est vraiment intégrée aux programmes et aux politiques au fur

et à mesure de leur élaboration. Une partie de cet effort consistera à identifier des solutions prometteuses en matière de santé numérique qui sont déjà prêtes à recevoir des investissements pour ensuite les mettre à la disposition des patients et de leurs familles qui en profiteront le plus. En cours de route, nous demanderons les conseils et les commentaires du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour nous assurer que la vie privée des patients est protégée au fur et à mesure de l'évolution de la santé numérique.

Deuxièmement, nous voulons recourir à la santé numérique dans le but d'accroître la qualité, l'efficacité et la responsabilisation au sein du système de santé. Les fournisseurs bénéficieraient de l'appui dont ils ont besoin pour offrir des soins de qualité supérieure aux patients, alors que le système de santé disposerait des outils nécessaires pour assurer sa durabilité pour les générations futures en plus d'être redevables aux contribuables actuels. Pour ce faire :

- Nous continuerions d'investir dans les solutions de santé numérique qui aident les fournisseurs tout en exploitant de nouveaux leviers afin d'exiger qu'ils utilisent les outils de santé numérique et qu'ils contribuent par leurs données aux actifs provinciaux lorsqu'il existe des arguments solides dans le but d'améliorer la qualité des soins aux patients;
- Nous mettrions en œuvre toutes les recommandations du Comité consultatif sur le renouvellement du système d'information sur les hôpitaux et nous continuerions d'aider les réseaux locaux d'intégration des services de santé à favoriser les partenariats qui maximisent la valeur de ces actifs importants;
- Nous moderniserions les accords de responsabilisation avec les fournisseurs afin de promouvoir encore davantage les services numériques de grande qualité que recherchent les patients;
- Nous peaufinerions davantage la structure provinciale actuelle en matière de santé numérique, que dirige le ministre sous l'égide du Conseil de santé numérique, et nous officialiserions son rôle en recommandant le financement de toutes les activités de santé numérique qui bénéficient de subventions publiques;
- Nous désignerions un point de contact unique qui serait chargé de surveiller et de gérer le financement de la santé numérique dans le cadre des activités importantes du ministère, des organismes et des organisations du secteur public en général (telles les activités de plus de 5 millions de dollars) pour assurer la coordination et l'efficacité des investissements, ainsi que leur harmonisation avec les priorités du système de santé.

Troisièmement, nous désirons en faire plus afin de stimuler l'innovation et la croissance dans l'économie de la santé numérique. Nous voulons assister à la croissance de l'Ontario en tant que chef de file technologique en santé numérique dans

un bouillant marché d'innovateurs et d'entreprises de pointe offrant des solutions de niveau mondial aux patients. La croissance dans le domaine de la santé numérique profiterait à l'économie en général. Tout en protégeant la vie privée des patients et les intérêts de la population en général, nous aiderions les innovateurs à accéder aux données et à la technologie dont ils ont besoin afin de créer des solutions numériques nouvelles qui répondent aux critères de réussite. En ayant recours à des stratégies capables d'assurer la propagation et l'escalade des innovations prometteuses, nous pouvons profiter d'approches transformatrices en matière de santé numérique tout en réduisant les risques pour les contribuables et en ouvrant des possibilités de mieux informer les patients.

À quoi ressemblerait cette stratégie dans la pratique? Quelles sont les possibilités concrètes de miser sur nos actifs dans le domaine de la santé numérique? Nous savons, pour avoir observé d'autres instances, que les stratégies doivent reposer sur un nombre administrable, qui ne dépasse probablement pas 10 ou 12, « projets phares » pour faire vraiment la différence dans la vie des patients. Nous vous proposons ci-dessous quelques possibilités au niveau desquelles nous croyons être en mesure de réaliser certains progrès au cours des deux prochaines années si l'on se base sur les déclarations des experts dans le domaine de la santé numérique et des Ontariens.

- **Fiches d'immunisation numériques jaunes** : Une façon d'accroître la valeur des actifs en matière de santé numérique consiste à mettre l'information actuelle entre les mains des patients. Ainsi, les fiches d'immunisation numériques jaunes permettent aux Ontariens de récupérer une version électronique de leur propre fiche jaune ou de celle de leurs enfants qui renferme leur historique à jour et complet en matière d'immunisation. Ils pourraient également déterminer rapidement et de manière pratique le genre d'immunisation dont ils auront besoin au cours des prochains mois et inscrire les types d'immunisation nouveaux ou manquants en ligne.
- **Prise de rendez-vous et messagerie en ligne** : En faisant plus à partir des systèmes de premières lignes que les opérations déjà en place, on augmentera l'importance de ces systèmes. Les patients pourraient prendre des rendez-vous en ligne et échanger des messages protégés avec leurs fournisseurs de soins de santé en faisant appel à de simples outils, comme les portails en ligne ou le courriel. Plusieurs des solutions qui nous offrent ces options permettent également aux patients de consulter leurs dossiers de santé, ajoutant ainsi de la valeur à cette information.
- **Utilisation accrue des données sur la santé aux fins de la recherche et de l'analyse** : Alors que nous avons énuméré les capacités que l'Ontario possède déjà en matière de recherche, nous pourrions faire encore bien plus à partir des données dont nous disposons déjà. Nous pourrions accroître la quantité de

données accessibles à l'Institut de recherche en services de santé (IRSS) afin que la recherche nous permette d'identifier des améliorations à toutes étapes du périple du patient dans le système de santé - depuis les soins primaires jusqu'aux visites à l'hôpital, en passant par les soins qui sont offerts à domicile et au sein de la communauté.

Les objectifs, les approches stratégiques et les possibilités que nous décrivons ci-dessus reposent sur une vaste recherche et sur la consultation. Cependant, ils ne sont pas coulés dans le ciment. Le ministère espère améliorer notre philosophie actuelle en matière de santé numérique grâce aux recommandations que M. Clark formulera et à partir des commentaires que nous recueillerons au moment de consulter les Ontariens sur l'ébauche de notre stratégie intitulée *Priorité aux patients : Stratégie en matière de santé numérique*.

